



Relevé de conclusions

Conseil de quartier Clou Bouchet

Jeudi 23 juin 2016 – 20h00

Salle polyvalente du Clou Bouchet

Direction des Vies Participatives

Rédaction : Pierre Fournier

Co-Présidents : Guillaume JUIN (Co-Président élu), Paul GUIONNET (Co-Président habitant)

Élus : Anne-Lydie HOLTZ (Adjointe au Maire), Marie-Chantal GARENNE (Conseillère municipale), Valérie BELY-VOLLAND (Conseillère Municipale)

Membres : Anne-Marie BODIN (CSF), Edwige BROCHAND, Marc BROCHAND, Jean-Claude BUISSON, Anne-Marie CHABOT, Claudie DINAND, Michel FAUCHER, Mireille FORSTIN, Annie LIEBOT, Serge LOISEAU, Jean Baptiste MOTTET, Martine MOUCHARD, Aline SAINVET, Catherine SENÉ, Françoise VALET.

Excusés : Michel FRANCHETEAU

Agents municipaux : Marc MONNERIE (service Vie participative), Pierre FOURNIER (service Vie Participative), Marieke BONNIN (Service Médiation Sociale), Odile LOUICELLIER (Mairie de quartier).

Public : 26 personnes

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Présentation du service Médiation Sociale du CCAS
2. Retour sur les projets prioritaires de 2016
3. Animations à venir
4. Informations diverses

G.JUIN (Co-Président élu du quartier) ouvre la séance et remercie les conseillers de quartier et le public, nombreux, d'être présents.

Marc MONNERIE présente Pierre FOURNIER qui a rejoint la Direction des Vies Participatives le 11 avril 2016. Il prend le relais de Marc MONNERIE sur le quartier Clou Bouchet. Il assure aussi le rôle de coordinateur sur les quartiers Centre-Ville et Tour Chabot Gavacherie.

Interlocuteur privilégié des conseillers de quartier, il est joignable par mail ou téléphone :

pierre.fournier@mairie-niort.fr ou 05 49 78 73 46

1. Présentation du service Médiation Sociale du CCAS

A la demande des conseillers de quartier, Marieke BONNIN, responsable du service Médiation Sociale du CCAS et Valérie BELY-VOLLAND, conseillère municipale en charge de la médiation sociale, viennent présenter les missions du service de Médiation sociale.

Le service médiation sociale dépend du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Ces missions sont les suivantes :

- Résolution des conflits par le dialogue
- Veille préventive et présence sur les quartiers niortais
- Développement de la Médiation Sociale en Milieu Scolaire

L'objectif principal de la médiation est de construire ou de reconstruire le lien social. La médiation privilégie la parole et la rencontre, pour essayer de régler les conflits à l'amiable ou de les prévenir par une présence active de proximité.

En cas de conflit interpersonnel, les médiateurs sociaux sont des professionnels formés pour :

- Faciliter les échanges et renouer le dialogue,
- Apaiser les tensions,
- Créer ou recréer du lien social,
- Aider dans la recherche d'une solution satisfaisante pour chacun

Sur l'année 2015, le service Médiation sociale a résolu 400 conflits sur toute la ville. Parmi ces 400 conflits, 80 étaient situés sur le quartier du Clou-Bouchet.

Les conflits les plus fréquents sont des problèmes entre voisins :

- Nuisances sonores
- Nuisances liées à la présence d'animal
- Conflits de stationnement
- Conflits d'usage de l'espace public

Les principes d'intervention de la Médiation

- Le service est gratuit
- Le traitement du dossier se fait en toute confidentialité
- Les médiateurs sont des professionnels neutres et impartiaux

Les personnes s'engagent librement dans la médiation et en sortent quand elles le veulent.

A retenir : Le service médiation sociale n'est pas à confondre avec le rôle d'assistance sociale. La médiation sociale est dans la résolution de conflit, le dialogue et la possibilité de mieux vivre ensemble. La médiation sociale n'a par exemple pas vocation à intervenir dans la constitution de dossiers auprès de la CAF ou autre accompagnement à l'emploi.

Où et quand retrouver la Médiation sociale :

Accueil avec ou sans rendez-vous tous les matins dans les locaux du service

du lundi au vendredi de 9h à 12h30

14 Place Saint-Jean

Téléphone : 05 49 25 21 66 / 05 49 25 50 49

Une présence préventive de proximité dans les quartiers prioritaires :

- **Lundi 14h-17h, Pontreau** (*binôme joignable au Point Info, 10 rue Guy Guilloteau ou relais par le service Médiation Sociale : 05 49 25 21 66*)
- **Mardi 14h-17h, Tour Chabot Gavacherie** (*binôme joignable à la Mairie de Quartier, 21 rue Max Linder, 05 49 04 04 15*)
- **Mercredi 15h-17h, Centre-ville** (*Relais vers le binôme par le service Médiation Sociale: 05 49 25 21 66*)
- **Jeudi 14h-17h, Clou Bouchet** (*binôme joignable à la Mairie de Quartier, 10 ter rue Jules Siegfried, 05 49 04 01 06*)

2. Retour sur les projets prioritaires de 2016

Parvis devant l'agence Postale boulevard de l'atlantique :

Ce projet est une demande des conseillers de quartier de retravailler cet espace et de créer du stationnement supplémentaire. En effet, aujourd'hui, les deux cases rouges et la casse PMR ne suffisent pas à absorber les usages constatés devant la Poste. De plus, les entrées/sorties sur l'espace de stationnement sont très compliquées en raison des bordures à angle droit.

Une visite sur site a eu lieu début avril avec les élus, les représentants du conseil de quartier et les responsables de la Poste.



Suite à cette visite, l'étude a permis de valider la faisabilité du projet et les points suivants vont être améliorés :

- Création de deux places de stationnement supplémentaires
- Amélioration de l'accès et des sorties de véhicules avec une reprise des bordures à angle droit
- Reprise du parvis de la Poste et création de marches pour un accès au distributeur de billets.
- L'arbre présent sur le site va être replanté sur un autre espace

Les travaux débuteront à l'automne 2016

Coût du projet : **6 700€ sur les crédits d'investissement**

Ligne droite rue Bonnevey (entre le fast-food et l'église)

Il est rappelé la proposition d'empêcher physiquement le stationnement sur trottoirs pour sécuriser les cheminements piétons. En effet, de nombreux véhicules se garent sur les trottoirs et rendent difficiles les continuités piétonnes. Sujet récurrent et souvent évoqué au sein du conseil de quartier.



Marc MONNERIE précise qu'aucune intervention ne peut être programmée pour l'instant. Ce projet doit attendre et être mis-en en cohérence avec le Contrat de Ville (périmètre d'intervention).

Réactions des conseillers :

- *Il est très dangereux de marcher sur le trottoir dans cette rue. Une habitante fait remarquer qu'elle doit systématiquement marcher sur la route. Elle demande que la police municipale verbalise plus les personnes stationnées sur le trottoir.*
- *Des ralentisseurs sont demandés afin de réduire la vitesse des véhicules sur cette portion*

Le service des vies participatives fait une demande d'étude sur la mise en place de ralentisseurs.

3. Animation à venir sur 2016

Spectacle de marionnettes tout public le samedi 30 juillet à 18h30

Dans le cadre de son festival de cirque, le service Culture de la Ville de Niort a proposé à la commission animation de s'associer à la programmation d'un spectacle de cirque. Cette proposition a notamment été faite afin de pallier l'absence de cinéma en plein air cette année sur le quartier.

Ainsi un spectacle de marionnettes intitulé « Au Bout du Fil » aura lieu Place Auzanneau le samedi 30 juillet à 18h30. Ce spectacle est gratuit et joué par la compagnie « Pelele ».

A la suite de ce spectacle, les conseillers de quartier proposent d'organiser un pique-nique partagé sur la place Auzanneau. Un pot de l'amitié sera offert pour débiter ce pique-nique.

Les conseillers demandent de pouvoir disposer d'affiches spécifiques afin d'assurer une communication sur cet événement. Ils sont disposés à prendre en charge la distribution de supports de communication.

Braderie des commerçants

Serge LOISEAU, référent de la commission animation, explique que le conseil de quartier souhaite toujours s'associer à la braderie des commerçants de la dalle de Carrefour. Une rencontre doit avoir lieu entre la commission et le représentant des commerçants afin de définir le rôle du conseil de quartier lors de cette journée.

4. Informations diverses

Retour sur les mini diagnostics réalisés en mars

En mars 2016, les conseillers de quartiers ont réalisé des mini-diagnostics sur le quartier. Au total, plus de 50 demandes ont été relayées aux différents services de la ville concernés.

Marc MONNERIE précise que les conseillers de quartier ont maintenant un rôle très important car ils sont sur le terrain. Ces derniers doivent donc faire remonter à la vie participative, Pierre FOURNIER, qui prend le relais sur ces dossiers, si les demandes ont été réalisées ou non.

Place Auzanneau

A la suite d'une demande des conseillers de quartier, la reprise des allées place Auzanneau a été validée. Il s'agit d'assurer une continuité sur ces allées, notamment pour les poussettes ou les personnes à mobilité réduite.

Cette action va être réalisée sur les crédits de fonctionnement.

Réactions des conseillers :

- *Il est dommage de devoir revenir et mettre à nouveau des moyens sur des aménagements récents qui ne fonctionnent pas.*

Gestion des massifs

Le service Jardins et Espaces Naturels sollicite les conseillers de quartier afin de discuter de la gestion des massifs sur quelques espaces du quartier (Square Galilée, Ilot Chasles, Rue Bonneval) .

Ce service propose la mise en pelouse de quelques espaces, mais souhaite l'expertise des habitants. Une visite sur site est programmée mi-juillet 2016 sur ce sujet.

Retour sur les commissions

Patrick COMPAIN a souhaité mettre un terme à son rôle de référent de la commission Cadre de vie. Anne Marie BODIN et Marc BROCHAND sont donc les nouveaux référents de cette commission.

Le travail des commissions va reprendre en septembre, sur le même rythme que pour 2015/2016, à savoir :

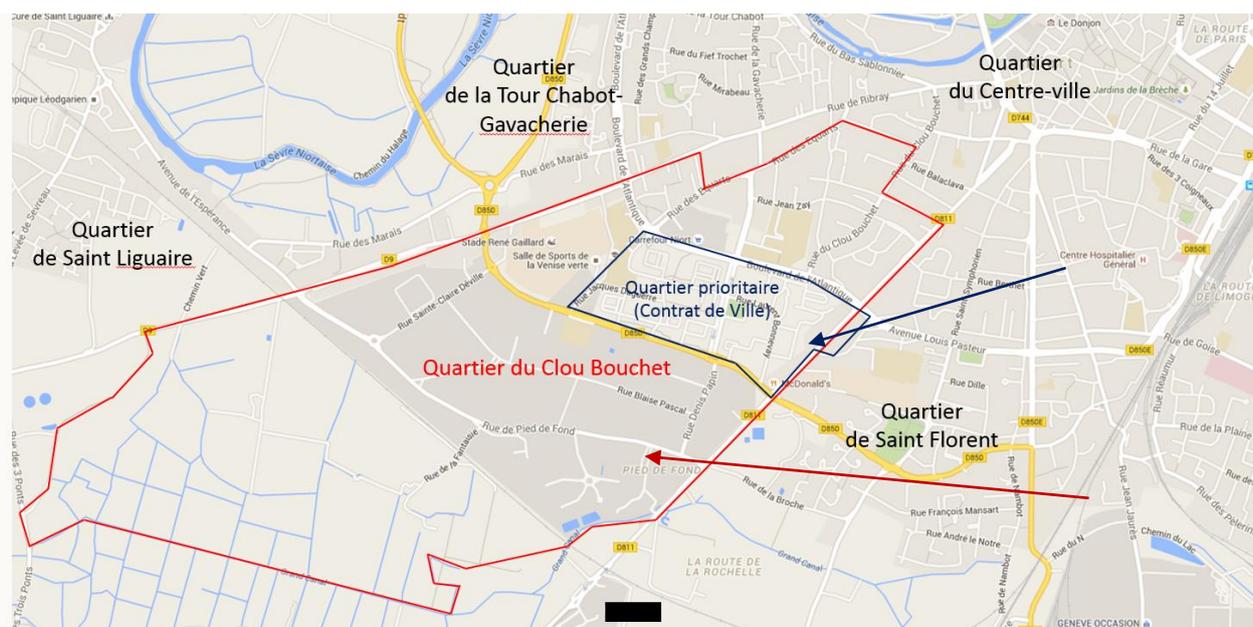
- **Animation/vie de quartier : commission le 2^{ème} mardi de chaque mois - 13 septembre 2016**
- **Cadre de vie : commission le 3^{ème} mardi de chaque mois - 20 septembre 2016**

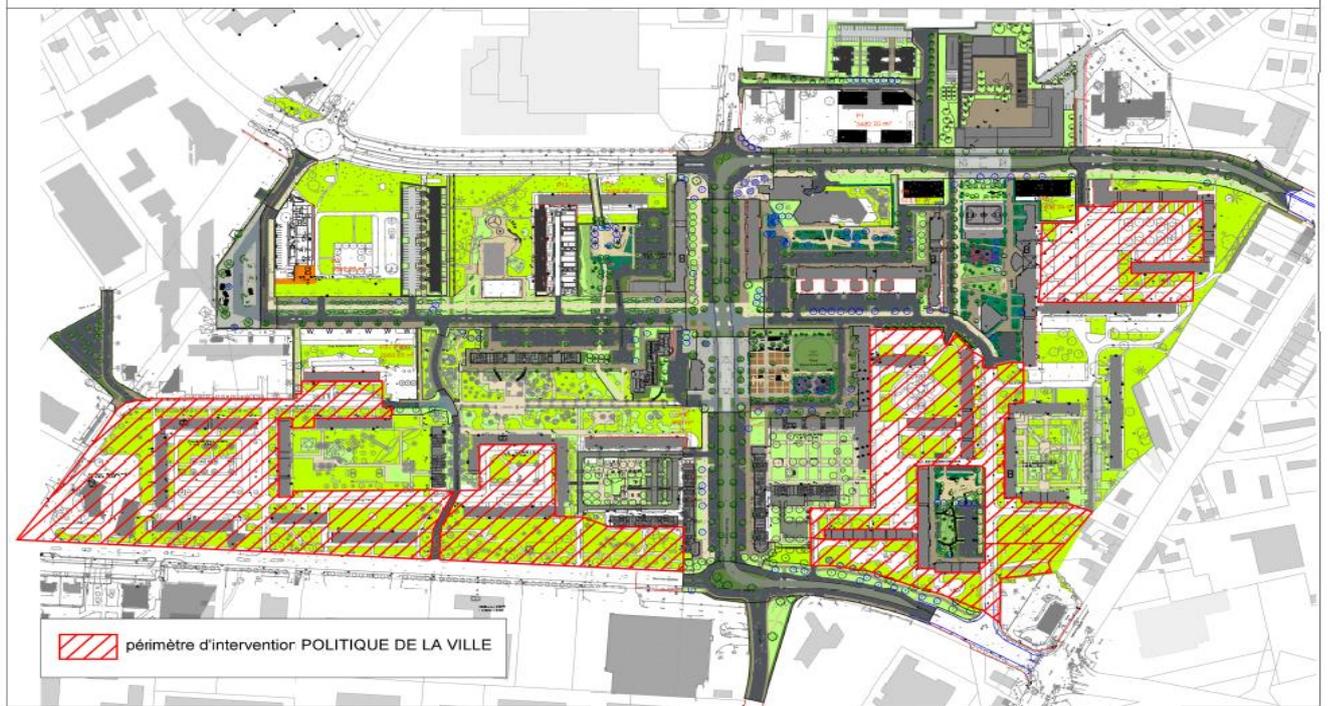
Retour sur le contrat de ville (Présentation par Marc MONNERIE)

Rappel zone quartier du Clou Bouchet et zone quartier prioritaire

De nombreuses interrogations ont été remontées concernant la distinction entre le périmètre du quartier du Clou Bouchet et le quartier prioritaire dit « quartier politique de la Ville » (Contrat de Ville). A l'aide

d'une carte, la distinction entre les deux périmètres est expliquée. Périmètre rouge, nous retrouvons le quartier du Clou Bouchet au sens du conseil de quartier. C'est l'un des neufs de la Ville de Niort. Il existe depuis 2002, date de création des conseils de quartier niortais. Ce périmètre est large. Il part de la rue de Ribray au Nord, s'étend jusqu'à la zone de St Liguairé au Sud (il intègre même une zone de marais), et se positionne entre l'avenue de La Rochelle et l'avenue de la Venise Verte. Le périmètre du quartier prioritaire (Contrat de Ville) quant à lui est beaucoup plus restreint et est représenté en bleu, intégré au sein du périmètre du Conseil de quartier. Il a été fixé par l'État en 2014, dans le cadre de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, via des indicateurs objectifs : revenu médian des habitants et nombre d'habitants sur le périmètre. Il existe trois quartiers prioritaires sur le territoire niortais : une partie du Clou Bouchet (représenté ici), une partie de la Tour Chabot-Gavacherie et le Pontreau-Colline St André. Ces trois quartiers sont suivis dans le cadre d'un dispositif précis, appelé Contrat de Ville, et engagé sur la période 2015/2020. Des instances de participation sont rattachées aux quartiers prioritaires et sont composées à 50% d'habitants et à 50% d'acteurs socio-économiques (associations, commerçants...) : les conseils citoyens.





Zones hachurées en rouge : zones où vont se concentrer les études urbaines du Contrat de Ville.

Ciné plein air été 2016

Cinéma en plein air

Information sur les dates des cinémas en plein air de l'été 2016 :

- **Samedi 2 juillet** : Tour Chabot, parc du CSC – Organisé par le CSC
La famille Béliet (E. Lartigau), 22h30
 - **Lundi 4 juillet** : Centre-ville, place du Donjon
True Grit (J et E. Coen), 22h30
 - **Lundi 11 juillet** : St Liguair, parc près de la salle des fêtes
Le garçon et le monde (A. Abreu), 22h30
 - **Lundi 18 juillet** : Cholette, piste de mini-racing
Le chant de la mer (T. Moore), 22h30
 - **Mardi 2 août** : Ste Pezenne, parc du CSC
Charlie et la chocolaterie (T. Burton), 22h
 - **Lundi 8 août** : St Florent - Goise, parc de la Maison de quartier de Goise
Microbe et Gasoil (M. Gondry), 22h
 - **Vendredi 19 août** : Tour Chabot, parc du CSC – Organisé par le CSC
Samba (E. Toledano et O Nakache), 21h30
 - **Lundi 22 août** : Centre-ville, place du Donjon
Les Combattants (T. Cailley), 21h30
 - **Samedi 3 septembre** : Champclairot, Bassin d'orange
Big Fish (T. Burton), 20h30
- Un pique-nique est organisé à partir de 19h00

Campagne de stérilisation des chats errants

Pour réguler le nombre de chats errants, la Ville lance une campagne de stérilisation avec l'aide de 30 Millions d'Amis, une association qui lutte contre l'euthanasie des animaux.

On en compte plusieurs centaines à Niort et tous les quartiers sont concernés. Chaque année, au printemps, de nouvelles portées viennent grossir les rangs des matous sauvages. Pour inverser la tendance, une seule solution adoptée et approuvée par d'autres villes comme Poitiers : la stérilisation des animaux. La Ville s'engage à attraper les chats errants que l'équipe du refuge municipal repérera elle-même ou avec l'aide d'habitants-référents, en cours de recrutement.

Tous les animaux capturés seront identifiés au nom de *30 Millions d'Amis*. Stérilisés aux frais de l'association, ils seront relâchés sur leur territoire d'origine. Cette première opération lancée avant l'été concernera une centaine de chats. Les premiers résultats de cette campagne au long cours seront quantifiables d'ici trois à quatre ans. Elle est l'occasion de rappeler aux propriétaires l'obligation de faire identifier leur chat. La stérilisation, quant à elle, n'est pas une obligation, mais souhaitable si vous n'avez aucune solution pour faire adopter vos chatons, elle évite aussi bien des maladies irréversibles à votre animal de compagnie.

La Fondation Brigitte Bardot et la SPA Paris peuvent vous aider à financer la stérilisation de votre chat, en fonction de vos revenus. Pour bénéficier d'une prise en charge partielle, ne rien engager avant de prendre contact avec le service vétérinaire de ces structures. Vous devrez fournir le devis de votre vétérinaire, vos justificatifs de revenus et le numéro d'identification de votre animal.

Vous souhaitez être référent dans votre quartier:

- 05 49 73 02 81
- animaux.refuge@mairie-niort.fr
- marie-chantal.garenne@mairie-niort.fr, conseillère municipale

Question diverses

Il y un problème de stationnement derrière la mairie de quartier : les habitants ne peuvent même plus se garer devant chez eux

- ⇒ Le service des vies participatives fait le lien avec les employés de la mairie afin qu'ils évitent de stationner sur cet espace

⇒ Une étude sur la création de place de parking va être demandée

La ligne droite rue Bonnevey entre rue Jules Siegfried et le lycée est dangereuse. Les véhicules roulent très vite, il faut limiter la vitesse.

⇒ Une étude est lancée sur ce sujet dans le cadre de la Gestion Urbaine de Proximité

L'allée piétonne que si situe devant l'immeuble B.Thimonnier est dégradée. A chaque épisode de pluie, le chemin devient glissant.

⇒ Une étude est lancée sur ce sujet dans le cadre de la Gestion Urbaine de Proximité

Les massifs ne sont pas propres chemin de pied de fond/avenue de la Venise Verte

⇒ Le service des vies participatives fait remonter l'information aux services concernés

Il manque un cendrier devant l'école Jean Zay

⇒ Une demande va être faite pour améliorer la situation

Guillaume JUIN remercie l'ensemble des personnes présentes sur ce conseil de quartier. Il remercie également Marc MONNERIE qui assistait à son dernier conseil de quartier Clou Bouchet.

Fin de la réunion à 22h30